



## CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021 DE PRO SILVA FRANCE

*À tous les adhérents de Pro Silva France,*

Vous êtes conviés à notre prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu  
**Samedi 25 septembre 2021 de 17h30 à 19h dans la  
salle de Soubeyran à Arzac (Gironde) – AG en présentiel**

*Chers amis,*

**L'Assemblée Générale ordinaire de Pro Silva France se tiendra le samedi 25 septembre 2021 dans la salle de Soubeyran à Arzac, en Gironde (33460).**

*Nous avons décidé de tenir cette année notre Assemblée Générale ordinaire en présentiel. Evidemment, compte tenu de la situation sanitaire, nous devons demander aux personnes présentes de nous présenter un pass sanitaire à jour.*

*Le Conseil d'Administration sera réuni la veille, pour préparer l'Assemblée Générale.*

*Malgré ces contraintes, nous espérons vous voir nombreux parmi nous.*

*L'Assemblée Générale est un moment fort et important de la vie de notre association, d'autant plus après cette séquence COVID qui nous a obligé de tenir l'AG 2020 en visioconférence. Nous espérons vous retrouver aussi en forêt pour la tournée qui précèdera l'AG (programme de la tournée : [cliquez ICI](#)).*

*Si vous n'êtes pas disponible pour cette Assemblée Générale, nous vous demandons de **faire parvenir votre pouvoir** à l'un des membres du Conseil d'Administration (bulletin d'inscription et pouvoir, ainsi que liste : [cliquez ICI](#)). Nous avons besoin de tous les pouvoirs possibles, pour pouvoir valider les décisions prises en AG. **Merci de nous renvoyer vos bulletins d'inscription ou vos pouvoirs au plus tôt ; et au plus tard pour le lundi 20 septembre 2021.***

*Sincères salutations,*

*Evrard de Turckheim,  
Président de Pro Silva France*



## CONVOCAATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021 DE PRO SILVA FRANCE

### Lieu et horaires de l'Assemblée Générale ordinaire 2021 :

Salle des fêtes d'Arsac (33460) le samedi 25 septembre 2021 à 17h30

Lieu de rdv : [cliquez ICI](#)

### Ordre du jour :

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale 2021 (en présentiel) est le suivant :

- 1° Approbation **du PV de l'A.G.O. du 17/10/2020 à Auberive (52)** ;
- 2° Présentation et approbation du **rapport moral du Président** ;
- 3° Présentation du **rapport financier et du budget** - Approbation et quitus au Trésorier ;  
[Cliquez ICI](#) pour récupérer le PV de l'AGO 2020, incluant le rapport moral et le rapport financier
- 4° Fixation des **cotisations** pour la période octobre 2021 – octobre 2022 ;
- 5° Élection ou réélection **d'Administrateurs** dont le mandat vient à échéance ;  
*Les nouveaux candidats sont priés de se faire connaître au Président au plus tard 15 jours avant l'A.G.O.*
- 6° **Questions diverses**, dont perspectives et projets.

*Les adhérents souhaitant mettre à l'ordre du jour d'autres questions sont priés d'en aviser le Président au plus tard 15 jours avant l'A.G.O.*

### Informations et rappels :

L'Assemblée Générale annuelle ordinaire est ouverte à tous (adhérents et partenaires). Toutefois le droit de vote est toujours limité aux seuls adhérents « membres actifs » ou « donateurs », à jour de cotisation pour la période en cours (octobre 2020 / octobre 2021).

**Pour participer à l'Assemblée Générale en présentiel, il faut obligatoirement s'inscrire en renvoyant le bulletin ci-joint avant le 20 septembre 2021 ([cliquez ICI](#)).**

Nous rappelons aux personnes présents qu'un **pass sanitaire valide** sera exigé pour participer à l'AG et/ou à la tournée préalable en forêt.

Les personnes absentes ou excusées sont priées de bien vouloir renvoyer un **pouvoir** grâce au **bulletin d'inscription ci-joint**, au bénéfice de l'un des membres du Conseil d'Administration présent le jour de l'AGO ([cliquez ICI](#)), **avant le 20 septembre 2021 également**. Nous avons besoin d'un maximum d'adhérents présents ou représentés. Merci